

RAPPORT DU RECENSEMENT DE TÉMOIGNAGES SUR L'EXPÉRIENCE DU RACISME EN VALAIS

**LE RACISME EST UNE
RÉALITÉ EN VALAIS.
VOUS EN DOUTIEZ?**

SOMMAIRE

Préface de Frédéric Favre	2
Avant-propos	3
Introduction	
Objectif de la démarche et méthodologie	5
Définitions	5
Structures institutionnelles en Suisse et en Valais référentes pour les questions liées au racisme	6
Études et rapports sur le racisme en Suisse	7
Méthodologie de récolte des données	8
Présentation des autres moyens de recensement	9
Analyse des témoignages recueillis	
Posture face à une situation de racisme	11
Contexte /Lieu où s'est passé l'événement	12
Caractéristiques visées par le comportement	13
Formes de discrimination	14
Préjugé et idéologie à la base de la discrimination	15
Témoignages	
Témoignage et histoires construites sur la base de propos recueillis	17
Trois histoires construites sur la base de témoignages	19
Agir ensemble contre le racisme	
1. Récolter des chiffres et des données	23
2. Nommer le racisme, ne plus en faire un tabou	23
3. Reconnaître que le racisme n'est pas un problème lié à l'intégration	23
4. Donner la parole aux personnes concernées – Créer des partenariats avec la société civile	23
5. Sensibiliser et former	24
6. Définir le racisme et les problématiques qui lui sont liées	24
7. Mettre en place un groupe de travail interinstitutionnel	24
Appendices	
Glossaire – définitions selon le SLR	27
Pour aller plus loin	29
Impressum	29

PRÉFACE DE FRÉDÉRIC FAVRE

Longtemps sous-estimé, le phénomène du racisme est pourtant une réalité qui n'épargne encore aujourd'hui, ni la Suisse, ni le Valais. Ces dernières années, plusieurs études nationales menées notamment par le Service de lutte contre le racisme de la Confédération ont permis de chiffrer ce phénomène en montrant qu'une personne sur six se dit victime de discrimination raciale. À ce titre, le canton du Valais attache une grande importance à la politique d'intégration, ainsi qu'à la prévention du racisme et des discriminations. Il ne faut pas oublier que le Valais d'aujourd'hui s'est construit grâce aux contributions de personnes de provenances multiples.

La lutte contre le racisme est un défi quotidien qui nécessite une action résolue et sans compromis. Encore trop souvent, des personnes sont discriminées à cause de leur origine, de leur couleur de peau ou de leur religion. Le racisme est inacceptable dans une démocratie comme la nôtre, qui prône des valeurs d'égalité et de respect.

C'est en ce sens que cette campagne de sensibilisation contre le racisme s'articule. Lancée en 2023 pour recueillir des témoignages, cette année, nous présentons les conclusions et tirons les conséquences de ces contributions. Notre objectif est clair : informer et agir pour éradiquer ce fléau. Nous ne devons ni minimiser ni ignorer ce problème, mais agir ensemble avec détermination.

Aussi, je me réjouis de constater que depuis de nombreuses années les communes prennent des initiatives locales pour lutter contre le racisme et promouvoir le vivre-ensemble. Leur engagement renforce l'impact de cette campagne.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers le Service de la population et des migrations par son Bureau cantonal de l'intégration, les délégués à l'intégration des communes et des régions, ainsi que la Croix-Rouge Valais et son Bureau d'écoute contre le racisme pour leur précieux travail dans ce domaine.

Enfin, je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont eu le courage de partager leurs témoignages. Leurs contributions sont essentielles pour adapter notre stratégie et lutter plus efficacement contre toutes les formes de discrimination.

Poursuivons ensemble le développement d'une politique d'intégration ambitieuse et durable afin de favoriser le vivre-ensemble au sein de notre canton!

Frédéric Favre



AVANT-PROPOS

De mars à octobre 2023, une campagne de recensement de témoignages de racisme a été lancée en Valais par le Bureau cantonal de l'intégration (BCI) du Service de la population et des migrations (SPM), en partenariat avec le Bureau d'écoute contre le racisme de la Croix-Rouge Valais (BECR) et les délégués à l'intégration des villes et des régions. Cette campagne de recensement a été menée dans le cadre de la Semaine valaisanne d'actions contre le racisme (SACR), événement international annuel qui a lieu depuis 2009 en Valais. La thématique de l'édition valaisanne 2023 s'axait autour du slogan suivant : « Du racisme chez nous ? Je témoigne ! ». Cette campagne avait pour objectif d'aller au-delà des cas recensés officiellement afin de réaliser un état des lieux de l'expérience du racisme. Comment les personnes comprennent-elles le racisme et comment le vivent-elles au quotidien sont les deux questions qui ont été au centre de cette campagne. Pour ce faire, les victimes, leurs proches ou des témoins

ont été invités à faire part de leur expérience jusqu'au mois d'octobre 2023. À cet effet, un formulaire en ligne a été spécialement créé et publié sur le site internet de la Croix-Rouge Valais afin de pouvoir y déposer des témoignages anonymes. En plus de cela, des boîtes de témoignages ont été installées par les délégués à l'intégration dans divers lieux publics (administrations communales, bibliothèques, etc.) sur l'ensemble du territoire valaisan et des focus groups ont été créés et animés par la HES-SO Valais/Wallis. À travers ce rapport, il a été décidé de publier une partie de ces témoignages de manière la plus fidèle possible. En revanche, pour des raisons de clarté et de confidentialité, et afin de garantir au maximum l'anonymat des personnes, certains passages ont pu être modifiés. Ces témoignages n'engagent que leurs auteurs. Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif de la démarche est de recueillir de manière large les expériences de racisme et de discrimination raciale ainsi que leurs répercussions sur le quotidien des personnes concernées. Il ne s'agit pas de s'inscrire dans une approche juridique (cf. art 261bis du code pénal) mais bien de mettre en lumière les expériences subjectives des personnes qui ont témoigné. Le recensement effectué entre mars et octobre 2023 ne prétend pas être exhaustif et les résultats ne sont pas pondérés comme lors d'un sondage. Néanmoins, les données récoltées laissent se dessiner des tendances et dressent un portrait des différents types de discrimination, de leur forme, des personnes visées ainsi que

des lieux dans lesquels ces agissements surviennent. En associant des données chiffrées et des expériences concrètes, la démarche vise essentiellement à esquisser une représentation du racisme en Valais, plutôt que de réaliser une enquête quantitative. L'objectif n'est pas de démontrer que le racisme existe en Valais puisque plusieurs études l'attestent au niveau Suisse¹. Il s'agit plutôt de comprendre comment le racisme est vécu et compris en Valais. Enfin, l'examen des diverses expériences de racisme vécues soulève des réflexions qui visent à formuler des pistes d'actions en vue de faciliter la concrétisation d'initiatives pratiques pour le futur.

DÉFINITIONS²

Bien qu'il existe de nombreuses études sur le sujet, il n'existe pas de consensus scientifique pour la notion de racisme. Le racisme peut être abordé sous différents angles, notamment juridique, social, individuel, institutionnel, etc., ce qui impacte sa définition.

Le racisme est communément compris comme la tendance, souvent involontaire voire inconsciente, à établir une hiérarchie entre des individus ou des groupes de population, enracinée dans les structures, les dynamiques sociales et les institutions. Cette classification entraîne ou perpétue des relations de domination, des situations d'exclusion et la création de privilèges. Cette hiérarchisation n'a pas nécessairement de fondement idéologique. Le racisme peut être individuel, institutionnel ou encore systémique et il est largement considéré comme injuste et contraire aux droits de l'homme. Concrétisé dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la lutte contre le racisme est un enjeu important à l'échelle mondiale, visant à promouvoir l'égalité, la justice et le respect de la diversité.

Ensuite, la discrimination raciale désigne au sens large, toute action ou traitement défavorable d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de l'origine, la nationalité, l'ethnie, le statut/permis, l'apparence, la religion ou les croyances³. La discrimination peut se manifester par des propos, des gestes, des actes, des pratiques ou tout autre traitement discriminatoire, effectués de manière (in)consciente ou (in)volontaire. Ces agissements peuvent se manifester dans tous les domaines de vie, notamment à l'école, au travail, au logement ou encore en relation avec l'administration.

Enfin, l'expérience de la discrimination raciale est le fait d'éprouver ou de percevoir de la discrimination dans son quotidien. La personne a l'impression d'être traitée défavorablement sur la base de son origine, de sa nationalité, de son ethnie, de son statut/permis, de son apparence, de sa religion ou de ses croyances. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire que la motivation du comportement soit connue ou prouvée.

¹ Cf. « Études et rapports sur le racisme en Suisse », p.7

² Pour des définitions plus détaillées, consulter le chapitre « Glossaire »

³ La norme pénale antiraciste (art. 261bis CP) punit les actes racistes qui consistent à nier publiquement, de manière explicite ou implicite, la dignité humaine et le droit à l'égalité de certaines personnes en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion. L'infraction est fondée uniquement si elle l'acte est commis publiquement (en dehors du cadre privé).

STRUCTURES INSTITUTIONNELLES EN SUISSE ET EN VALAIS RÉFÉRENTES POUR LES QUESTIONS LIÉES AU RACISME

La Commission fédérale contre le racisme (CFR)

La CFR a été créée en 1995 par le Conseil fédéral après la ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Composée de quinze experts, elle relève du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Sa mission principale est de lutter contre la discrimination raciale en favorisant la compréhension interculturelle et en promouvant des mesures préventives. Les activités de la CFR englobent la prévention, la sensibilisation, l'analyse de la discrimination raciale, la fourniture d'informations, de conseils et d'expertise, ainsi que la communication publique et l'élaboration de recommandations. Elle tient un rôle essentiel dans le suivi de l'agenda politique de la lutte contre le racisme en Suisse en recensant les débats nationaux et en surveillant la jurisprudence relative à la norme pénale sur la discrimination raciale. La CFR collabore avec le Réseau de centres de conseil cantonaux pour les victimes du racisme, produit des publications spécialisées, des études et des dossiers thématiques, et participe à la publication annuelle d'un rapport avec l'association humanrights.ch, offrant un aperçu des discriminations raciales en Suisse.

Le Service de lutte contre le racisme (SLR)

Le Service de lutte contre le racisme (SLR) est un service fédéral qui a pour mission de prévenir le racisme en Suisse. Ses domaines d'activité englobent la sensibilisation et la prévention de la discrimination raciale, le renforcement de la protection juridique contre la discrimination, la diffusion d'informations aux niveaux national et international, ainsi que le soutien financier de projets visant à lutter contre le racisme et à défendre les droits humains.

Le monitoring du racisme et de la discrimination raciale en Suisse est une tâche essentielle du SLR. L'objectif est de rendre visible la discrimination dans ses manifestations individuelles, institutionnelles et structurelles en recueillant des données quantitatives et qualitatives. Le SLR travaille en collaboration avec diverses instances pour documenter le racisme en Suisse, bien que de nombreux cas ne soient pas signalés, et que la dimension structurelle de la discrimination reste difficile à évaluer.

Le SLR met également à disposition des ressources pour le droit et le conseil en matière de discrimination raciale, notamment un répertoire électronique des antennes et centres de conseil en Suisse. Il offre un guide juridique en ligne sur la discrimination raciale, présentant les procédures possibles et encourageant le dialogue avec les parties concernées.

Le Bureau d'écoute contre le racisme (BECR)

Depuis le 1^{er} avril 2015, la Croix-Rouge Valais propose un espace d'accueil, d'écoute et de soutien pour les personnes victimes de racisme. Cette prestation est aussi destinée aux tiers (proches, témoins, professionnels) ainsi qu'aux auteurs d'actes de ce type. Le BECR a également pour tâche de recenser les situations de racisme pour lesquelles les personnes viennent le consulter. Il fait partie du réseau national des centres de conseil pour les personnes victimes de racisme. Il peut proposer des formations sur le racisme à toute institution demandeuse. Subventionné par le Service de la population et des migrations (SPM), le BECR est l'une des mesures du Programme d'intégration cantonal (PIC).

ÉTUDES ET RAPPORTS SUR LE RACISME EN SUISSE

En Suisse, il existe peu de données statistiques qui traitent précisément du racisme car le phénomène est complexe et demande des ressources importantes afin d'être quantifié. Plusieurs études empiriques existent cependant ainsi que plusieurs rapports, les plus récents et représentatif étant présentés ci-dessous.

Étude du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) — 2022

En 2021, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel a été mandaté par le Service de lutte contre le racisme (SLR) pour réaliser une étude sur le racisme structurel en Suisse. Cette étude a permis de recenser 304 études et rapports amenant des indices probants de discriminations raciales en Suisse. 10 domaines de vie dans lesquels se manifeste le racisme sont mis en lumière⁴: travail; logement; instruction et formation; démarches administratives et naturalisations; protection sociale; santé; police et justice; politique; médias et internet; vie quotidienne, espace public et famille. Les domaines de l'éducation et de la santé ne sont pas représentatifs. Selon cette étude de large ampleur, le racisme n'est pas un phénomène marginal en Suisse et au contraire, est présent dans toutes les structures de la société.

Enquête sur le vivre ensemble en Suisse de l'Office fédéral de la statistique (OFS) — 2022

«L'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour objectif de présenter une image fiable des enjeux soulevés par la cohabitation de différents groupes de population vivant dans le pays. Elle permet de suivre les évolutions de la société dans plusieurs domaines comme le racisme, la xénophobie et la discrimination.»⁵ D'après les résultats de 2022, un tiers de la population résidante permanente en Suisse déclare avoir été victime de discrimination ou de violence, le plus souvent pour des motifs racistes.

Rapport du Réseau de centres de conseil pour les victimes de racisme — 2022

En 2022, le Réseau de centres de conseil pour les victimes de racisme a recensé 708 cas qui relèvent de discrimination raciale en Suisse.

«La plupart des discriminations ont lieu sur le lieu de travail (133 cas) et dans le domaine de l'éducation (formation, école, crèche) (116 cas). Les autres catégories fortement touchées sont les suivantes: administration (96 cas), voisinage et quartier (82 cas), offres du secteur privé (67 cas) et espace public (58 cas). Les inégalités de traitement sont, avec 324 cas, la forme de discrimination la plus fréquemment citée, suivies des insultes (202 cas) et des autres propos ou illustrations dérangeants (202 cas).» «Après le racisme anti-Noirs (276 cas), la xénophobie en général (275 cas) est le motif de discrimination le plus fréquemment signalé. En troisième position, on trouve le racisme anti-Arabs (47 cas), suivi de près par le racisme anti-Musulmans (44 cas) et par l'hostilité envers les Asiatiques (40 cas).»⁶

Rapport du Bureau d'écoute contre le racisme (BECR) — 2022–2023

Durant l'année 2023, 47 situations ont été traitées par le BECR en Valais. Douze personnes supplémentaires se sont adressées au BECR sans avoir donné de suite. Du fait du peu de situations répertoriées, les statistiques du BECR représentent uniquement la partie visible du phénomène du racisme en Valais. Le BECR souligne que les personnes concernées apprécient particulièrement qu'un centre de conseil comme le BECR existe en Valais bien qu'il reste encore largement méconnu.

⁴ www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/commandes-et-publications/KurzfassungStudieStrukturellerRassismus.html (consulté le 20.01.2024)

⁵ www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/zids.html (consulté le 22.01.2024)

⁶ network-racism.ch/cms/upload/pdf/230606_humanrights_Rassismusbericht_2022_fr.pdf (consulté le 20.01.2024)

MÉTHODOLOGIE DE RÉCOLTE DES DONNÉES

Le formulaire de recensement des témoignages de racisme en Valais est hébergé par le site internet de la Croix-Rouge Valais (CRVS). En tant qu'organisme externe à l'État, la CRVS offre une posture d'indépendance par rapport aux institutions. Le formulaire garantit l'anonymat des personnes qui témoignent ainsi que la confidentialité des données. Concernant le contenu du formulaire, certaines données quantitatives telles que le genre, l'âge, le permis, la nationalité, n'ont pas été recensées afin d'éviter de décourager les personnes qui souhaitent témoigner et de les mettre en confiance quant à l'anonymat de leur témoignage.

Le formulaire s'est inspiré des éléments de recensement du Réseau de centres de conseil. Une partie du formulaire se penche sur les éléments quantitatifs :

Qui témoigne :
victime, témoin ou proche

Contexte / Lieu où s'est passé l'événement :
sphère privée, sport et loisirs, restaurants / bars et magasins, lieu de domicile et voisinage / quartier, travail, éducation / formation, assurances / aide sociale, lieux publics / transports, internet / médias, administration, autre.

Formes de discrimination :
violence physique, menaces / accusations mensongères, inégalité de traitement / traitement dégradant, omission de protection / refus de services / rétention d'information, profilage racial, propagande raciste, discours haineux / propos / insultes / gestes, autre.

Caractéristiques visées :
origine / nationalité / ethnie, permis de séjour, apparence, religion / croyance.

L'option « aucune indication » est proposée pour chaque rubrique.

Une autre partie du formulaire est dédiée aux éléments qualitatifs qui sont la description de l'événement sous forme de texte libre. Les témoins avaient le choix de remplir la rubrique quantitative, qualitative ou les deux. À la fin du formulaire, il est demandé si la personne a besoin de soutien, d'accompagnement ou d'information. Le coordinateur du BECR est compétent pour contacter la personne qui laisse ses coordonnées. Enfin, des définitions avec des exemples sont données en dernière partie de formulaire afin de permettre aux personnes de situer le racisme et de témoigner dans le contexte adéquat.

Un défi linguistique se pose toutefois sur le site de la Croix-Rouge Valais, qui est disponible en français et en allemand. En raison de contraintes informatiques, la traduction directe du formulaire en différentes autres langues n'est pas offerte sur le site. Pour pallier cette limitation, les individus désireux de témoigner peuvent recourir à des outils de traduction en ligne. Cependant, cette configuration peut malheureusement représenter un obstacle pour certaines personnes souhaitant partager leur expérience.

Le formulaire se trouve sur ce lien :
www.croix-rouge-valais.ch/boite-racisme



PRÉSENTATION DES AUTRES MOYENS DE RECENSEMENT

En plus du formulaire en ligne, il a été décidé de multiplier les moyens de recensement afin d'atteindre un maximum de personnes.

Boîtes à témoignages

Des boîtes à témoignages, portant le visuel de la campagne, ont été utilisées comme outil de recensement sur les lieux de vie des personnes, dans des endroits discrets et appropriés (administrations communales, bibliothèques, Poste, etc.), sous la supervision des délégués locaux et régionaux à l'intégration. Le but est de mettre en confiance les personnes désirant témoigner. Ces boîtes sont un outil complémentaire au formulaire en ligne pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique. Certaines boîtes ont été utilisées comme outil itinérant, se déplaçant dans les salles de classes des CO par exemple.

Au final, en dehors des témoignages récoltés dans les CO, ces boîtes ont permis de recevoir un faible pourcentage de témoignages par rapport à ceux recueillis en ligne. Les délégués à l'intégration ont noté que la démarche de témoigner sur un sujet délicat comme celui du racisme demande parfois un accompagnement.

Entretien auprès des délégués à l'intégration

Ce moyen d'expression est destiné aux personnes qui ont besoin d'un contact humain. Parfois, un lien de confiance entre le délégué à l'intégration et l'individu a été créé en amont du témoignage. Dans ce contexte, le bureau du délégué à l'intégration devient un lieu d'accueil, d'écoute et de légitimation de la parole reçue. Par ses compétences, le délégué peut guider la personne qui témoigne et valider ses ressentis.

Entretien auprès du BECR

Le Bureau d'écoute contre le racisme se tenait à disposition pour la récolte de témoignages et l'accueil des personnes qui souhaitaient s'adresser à un professionnel.

Focus groups

Dans le cadre du recensement, le BCI a mandaté la HES-SO Valais/Wallis afin qu'elle organise des focus groups (groupes de discussions) dans différentes régions du Valais entre mai et juin 2023. Trois groupes de discussions ont été organisés avec un total de 14 participants (11 participants en langue française et 3 participants en langue allemande). Les discussions ont été divisées en trois parties : la définition du racisme, les expériences personnelles des participants et les solutions potentielles aux défis posés par le racisme.

L'objectif était tout d'abord de stimuler des échanges et des discussions, mais également de les analyser sous l'œil des sciences sociales et de rédiger des histoires sur la base des témoignages afin de donner une assise plus concrète au vécu de ces personnes. Les focus groups sont une méthode qualitative des sciences sociales qui permettent de mener une discussion approfondie, de

faire prendre conscience aux participants des situations qu'ils ont vécues et de comprendre plus en détails les statistiques. Cette méthode permet une diversité d'âges, d'origines, de statuts et de niveaux d'éducation.

Selon le rapport rédigé par la HES à la suite des focus groups, « il est une fois de plus apparu clairement que les résultats de l'étude publiée en 2022 (SFM) se reflètent également dans le vécu des personnes victimes de racisme en Valais ».⁷

L'importance de mener des discussions approfondies avec des professionnels permet aux personnes concernées par le racisme de prendre conscience de leur vécu : « Au début des différents focus groups menés, de nombreux participants ont indiqué ne pas vraiment subir de racisme en Suisse. Au cours des entretiens, il est cependant apparu que plusieurs expériences et vécus de ces participants pouvaient tout à fait être considérés comme des expériences de racisme. Dans la foulée, les participants ont également expliqué que lorsqu'ils parlaient de leur expérience du racisme, on ne les croyait pas, dans le meilleur des cas ; certains ont même fait état de menaces de violence et de réactions de colère. Le fait de nier et de relativiser immédiatement les expériences de racisme se base sur une pratique culturelle dans laquelle le fait de parler de racisme a déjà une connotation négative. En niant le racisme en tant que pratique culturelle en Suisse, on crée un obstacle supplémentaire à la reconnaissance de l'expérience en tant que telle. »⁸

Divers

Des lieux et des moments informels ont été propices aux échanges sur la thématique même si cela n'a pas débouché sur de véritables témoignages oraux ou écrits qui peuvent être utilisés dans le recensement. Le recensement a permis d'ouvrir un espace de parole autour du racisme, qui reste encore un sujet tabou.

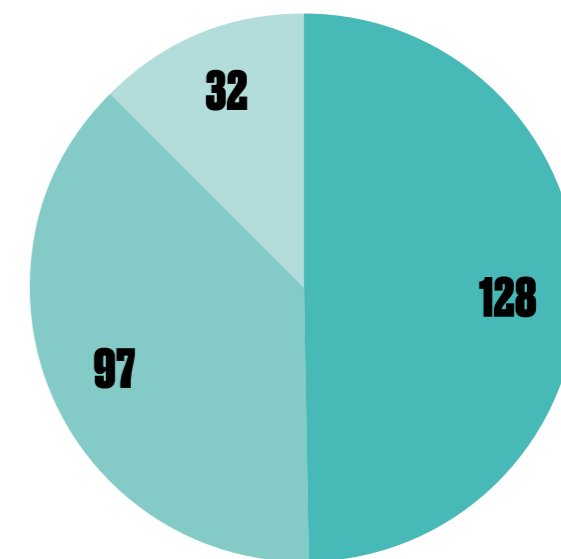
Diverses actions à destination du grand public et des écoles ont eu lieu dans différents lieux du canton. Le but à chaque fois est de parler et de faire parler du racisme. Ceci via divers moyens : des discussions menées par des animateurs socioculturels (« porteurs de paroles »), des spectacles, des projections, des « Femmes-Tische » (tables-rondes), des café-discussions, une conférence, des ateliers dans les écoles, etc. Ces actions ont permis de sensibiliser la population sur la thématique et de communiquer sur la possibilité de témoigner. Les personnes migrantes qui ont témoigné, le plus souvent dans le cadre d'ateliers ou de cours de langue, ne sont pas allées jusqu'à témoigner par écrit, comme si l'espace d'interactions a été ressenti, selon une déléguée à l'intégration, comme « suffisamment réparateur ».

POSTURE FACE À UNE SITUATION DE RACISME

Sur un total de 333 témoignages reçus via le formulaire en ligne, les boîtes à témoignages et lors d'entretiens avec des professionnels, 266 sont exploitables. Une grande partie des témoignages qui ne sont pas utilisables concernent le harcèlement scolaire basé sur une autre discrimination que celle de l'origine, la couleur de peau, la nationalité ou la religion, par exemple sur la couleur des cheveux (roux), le poids, les capacités scolaires, etc. L'autre partie des témoignages qui n'a pas fait l'objet d'un traitement est hors-sujet car les expériences ne concernent pas le racisme. Ils donnent toutefois des indications sur la manière dont est compris le racisme en Valais: plusieurs personnes l'associent à «être méchant».

Les personnes ayant déposé un témoignage sont pour la moitié des victimes, suivies de témoins, puis des proches des victimes.

La démarche qui amène à témoigner de racisme lorsque la personne en est victime requiert certains éléments. Cela ne va pas de soi d'avoir la possibilité de témoigner. L'individu doit notamment faire confiance en l'institution qui a accès au témoignage, comprendre ce qu'est le racisme, avoir conscience d'en être victime et avoir accès aux moyens de témoigner (compétences informatiques, compétences linguistiques, le cas échéant se référer à une personne ressource, communication qui est arrivée jusqu'aux personnes ciblées, ...).



Qui témoigne?



ANALYSE DES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS

CONTEXTE/LIEU OÙ S'EST PASSÉ L'ÉVÉNEMENT

Les endroits où se vit l'expérience du racisme sont principalement l'école ainsi que les lieux et transports publics. L'école ressort fortement du recensement car un travail de récolte a été mené de manière ciblée dans un centre scolaire valaisan.

En regroupant les catégories « restaurants / bars / magasins » et « lieux publics / transports publics », il s'avère que les lieux de passage, où de nombreux individus se croisent et se rencontrent, sont propices aux vécus de racisme.

Il est à noter également que le monde du travail n'est pas épargné par les actes de discrimination raciale puisque 31 témoignages ont été recensés sur le lieu de travail.

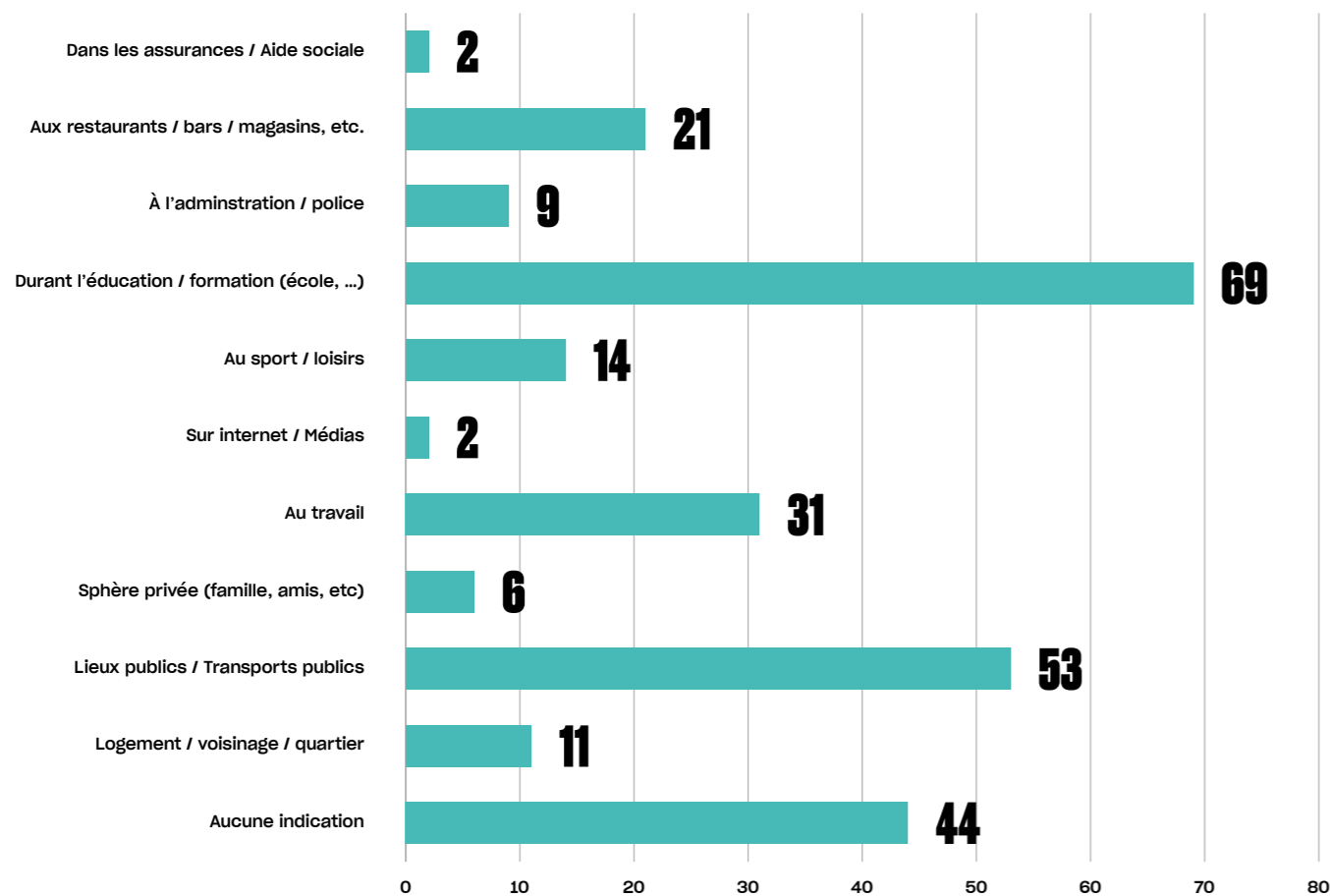
Exemples:

Au travail
« À mon travail, les personnes âgées ne veulent pas que je m'occupe de leurs soins parce que je suis noire. »

À l'école
« Pendant les cours, un élève a traité une camarade de mangeuse de chiens à cause de ses origines. »

Dans un bar
« Dans un bar avec des amis, un serveur insulte mon ami qui est noir et lui dit qu' « il n'a pas le droit d'être ici. »

Contexte /Lieu où s'est passé l'événement



CARACTÉRISTIQUES VISÉES PAR LE COMPORTEMENT

Les caractéristiques visées par le comportement sont l'explication probable pour laquelle une personne est visée par du racisme. Ce sont en général des signes extérieurs qui assignent une personne à une appartenance réelle ou supposée par l'auteur de l'acte raciste.

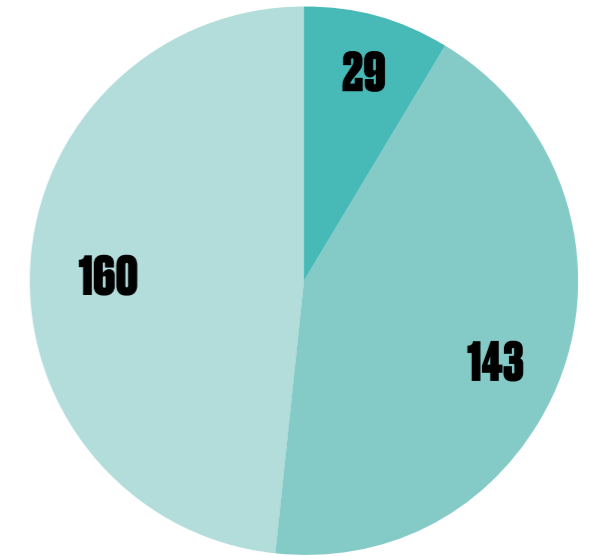
Dans ce recensement, les discriminations recensées sont majoritairement basées sur l'apparence telle que la couleur de peau, certains traits physiques ou encore le port de vêtement spécifique.

Exemples:

« Un vieil homme et une vieille femme qui se promenaient m'ont regardée et l'homme m'a traitée de « sale arabe » car j'avais le voile. »

« En entrant dans un magasin, un vigile me suit toujours à cause de ma couleur de peau. »

« Je suis suisse adoptée. Je suis arrivée en Suisse à l'âge de 5 ans. Je parle sans accent, mon éducation, ma culture et mes habitudes sont suisses. Pourtant, au travail, une collègue m'a dit : « Toi tu ne seras jamais suisse, tu n'es pas née ici ». Les propos ont été rapportés à ma direction qui n'a rien fait. Au contraire, j'ai subi du mobbing. »



Caractéristiques visées par le comportement

- Religion / Croyance
- Origine / Nationalité / Ethnie
- Apparence (couleur de peau, traits physiques, vêtements)

FORMES DE DISCRIMINATION

La majorité des discriminations raciales vécues relèvent du domaine de discours haineux/propos/insultes/gestes. Des cas d'inégalités de traitement ou de traitements dégradants sont relativement fréquents. Diverses formes de discriminations telles que le racisme sous couvert d'humour, le profilage racial, les menaces et accusations mensongères ainsi que l'omission de protection et le refus de service sont à relever. Enfin, quelques situations de violence physique et de propagande raciste ont été vécues.

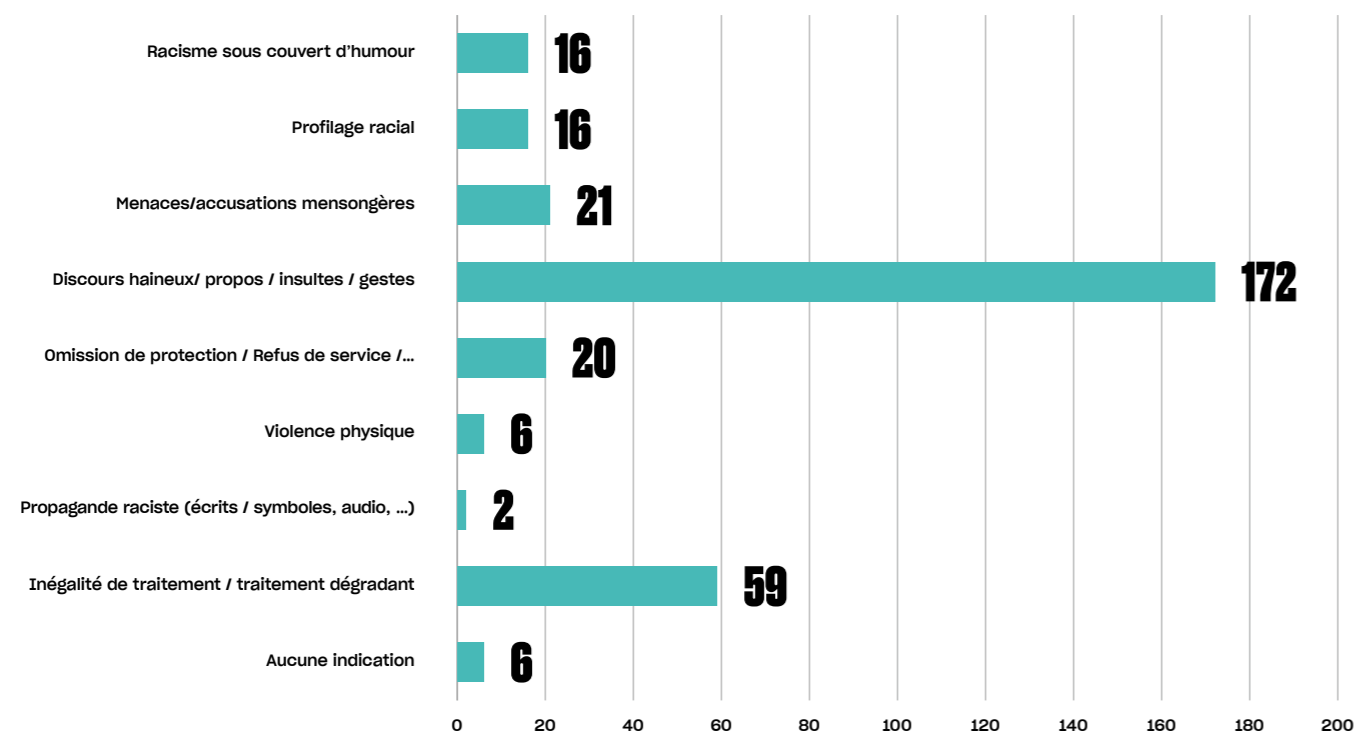
Exemples:

« Lorsque j'étais en deuxième primaire, j'ai découvert qu'une fille de ma classe ne voulait pas que je vienne chez elle car j'aurais pu voler des affaires (je suis arabe). »

« Je suis allée à la banque chercher une attestation pour renouveler mon permis de séjour. À l'accueil, on m'a répondu: « une étrangère n'a rien à commander en Suisse ». Cela fait 56 ans que je vis en Suisse. »

« En 4 mois, mon mari (noir) a été approché trois fois (lors des courses, en marchant dans la rue, au travail) par des inconnus lui demandant s'il vendait de la drogue ou du cannabis. »

Formes de discrimination



PRÉJUGÉ ET IDÉOLOGIE À LA BASE DE LA DISCRIMINATION

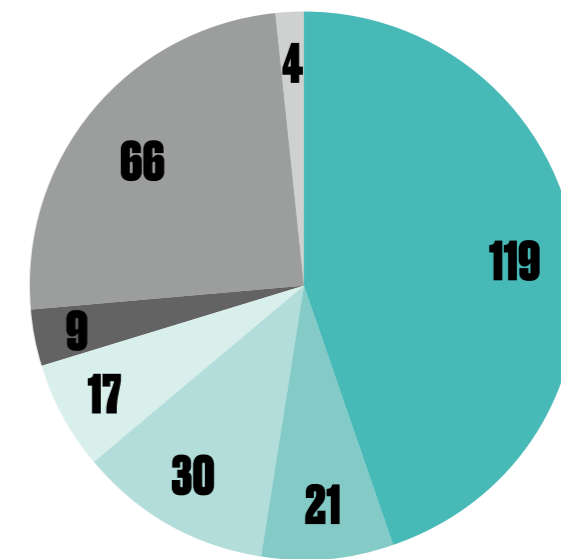
Le racisme anti-Noirs arrive largement en tête suivi du racisme à propos des origines de la personne (xénophobie comme par exemple francophobie, germanophobie, etc...). Le racisme anti-Musulmans s'observe également. Il est suivi du racisme envers les Asiatiques et du racisme anti-Arabs. L'hostilité envers les personnes issues de la société majoritaire (principalement les Suisses et les personnes blanches) est également présente ainsi que l'extrémisme de droite.

Exemples:

« Quand j'étais à l'école enfantine, une élève a refusé de tenir la main d'une élève qui était de couleur noire et lui a dit que ses parents lui avaient raconté que les personnes foncées ne se lavent pas et puent. »

« J'ai été victime de racisme lors du covid. Je suis originaire des Philippines, donc asiatique. J'étais en courses avec ma maman à la caisse, quand un monsieur nous a passé devant, nous a insulté et nous a traité de « sales chinoises ». Il a aussi dit que les asiatiques ne devraient pas exister et que c'était de notre faute le covid et tout plein de bêtises. Je l'ai très mal vécu et j'ai pleuré dans les bras de ma maman en rentrant chez moi. »

« Une personne m'a dit qu'elle avait peur des Noirs. En demandant si elle avait aussi peur de son amie noire, elle m'a répondu: « Non, elle, elle a réussi à instaurer une relation de confiance. »



Préjugé et idéologie à la base de la discrimination

- Racisme anti-Noirs
- Racisme anti-Asiatiques
- Racisme anti-Musulmans
- Racisme anti-Arabs
- Hostilité envers les personnes issues de la société majoritaire
- Racisme à propos des origines de la personne
- Extrémisme de droite / Suprémacisme blanc

TÉMOIGNAGE ET HISTOIRES CONSTRUITES SUR LA BASE DE PROPOS RECUEILLIS

À travers la campagne de recensement, de nombreuses expériences de racisme ont été partagées sur la plateforme du BECR. Le texte suivant est l'un d'entre eux. À des fins de clarté ou de respect de la confidentialité, certaines parties du texte ont été retirées, mais la reste est présenté dans son intégralité. Cette approche vise à rendre fidèlement compte de l'expérience vécue par la personne concernée.

Être noire en Valais

Être une enfant noire en Valais, c'est entendre nos camarades de classe qualifier notre peau de « chocolat », « café au lait » ou « caca » et prendre ensuite leur crayon saumon et le qualifier de couleur « chair » pour se dessiner, eux, les Blancs, même s'ils roulent les R, même s'ils ne sont pas tout à fait suisses. Ils seront toujours plus blancs que nous, et donc meilleurs.

Être noire en Valais, c'est être mal à l'aise quand on joue à « qui a peur de l'homme noir ? » sans savoir pourquoi. C'est se retrouver devant toute la classe hilare quand on étudie l'Afrique en géographie et entendre son professeur nous présenter comme un spécimen aux cheveux crépus, aux narines dilatées et aux lèvres charnues. C'est voir toute la classe se retourner vers soi quand on parle de l'esclavagisme (on skie, on mange de la fondue, on a un accent à couper au couteau... mais on devrait tout savoir de l'esclavagisme...).

Être une fillette noire en Valais, c'est au moins une fois se faire qualifier de « sale négresse », de « bougnoule » ou de « macaque » dans la cours d'école et ne pas se laisser faire, et alors se faire frapper pour cette seule raison.

Être une adolescente noire en Valais, c'est sortir le soir ou la journée et se faire régulièrement accoster par des inconnus dans la rue pour de la drogue ou du sexe tarifé en mode « c'est combien la nuit ? ». C'est recevoir des « compliments » qui n'en sont pas : « bouche à pipe », « t'es la plus jolie noire que je connaisse ». C'est aussi ressembler à tous les noirs connus même si on ne leur ressemble pas... « Laurin Hill, Bob Marley, Tracy Chapman, Arnold (de Arnold et Willy), Joséphine Baker, Naomi Campbell et Rihanna ». Souvent les seules références noires de tes interlocuteurs en fait.

Être noire en Valais, c'est recevoir des jets de pierres ou des insultes quand tu refuses poliment les avances d'un chef ou t'entendre dire quand tu fais semblant de ne pas comprendre : « t'es connes ou tu le fais exprès ? ».

Être une ado noire en Valais, c'est être gênée d'accompagner son papa blanc dans la rue à cause des remarques déplacées et graveleuses des personnes sans imagination qui, voyant une jeune fille noire avec un vieil homme blanc pensent forcément à une sordide histoire de fesses.

Être une femme noire en Valais, c'est forcément vouloir être avec un vieux pour « les papiers ».

Être une femme noire en Valais, c'est répondre à une agence immobilière et se faire insulter en allant visiter un appartement et partir en courant parce que le propriétaire n'ayant pas décelé d'accent au téléphone, ignorait que vous étiez noire... et du coup, vous dit tandis que vous partez en courant de « retourner dans votre pays » ... alors que votre pays c'est la Suisse.

Être une femme noire en Valais, c'est s'entendre dire que nos cheveux sont comme de la laine de mouton ou comme des poils de cul... qu'on est « jolie mais trop typée », ou qu'on « n'est pas belle mais bonne » ... C'est croire que l'amour ce n'est que pour les Blancs parce qu'on ne ressemble pas à une princesse Disney.

Être noire en Valais c'est d'entendre dire en entrant dans une boutique qu'on « devrait plutôt aller voir chez une enseignة meilleure marché » car on n'est pas le « genre » de la maison. Ou se faire suivre dans une boutique de sport par la vendeuse qui pense qu'après avoir dépensé des centaines de francs, on a piqué un t-shirt.

Être noire en Valais, c'est d'entendre dire « La Suisse tu l'aimes ou tu la quittes ». Quand vous dites que vous êtes noire en Valais, c'est : « pourquoi tu n'es pas venu au « bal nègre » ? ». C'est ta collègue qui hurle devant les enfants : « je dis tête de nègre si j'ai envie ».

Enfin être noire en Valais c'est d'être constamment sous-évaluée, sous-estimée pour ton travail et durant ta formation. Ce n'est pas obtenir ton diplôme même si tu es la meilleure de ta classe et devoir refaire toute la formation du début, alors que tous tes crédits sont validés. C'est faire à double ou à triples les choses. C'est constamment devoir te justifier. C'est avoir plusieurs formations et ne jamais être engagée aux postes que l'on convoite... au salaire et aux conditions usuelles...

Être noire en Valais, ce sont des collègues qui pensent que tu travailles pour eux et non avec eux... C'est avoir des « amis » qui se sentent offensés quand tu parles de racisme, qui pensent que tu es une figurante dans leur vie, un bon sauvage, une petite servante bien sage, et qui malgré ta loyauté, ne manqueront pas de te tourner le dos au moindre manquement, à la moindre défaillance, au moindre sursaut d'indignation.

Être noire en Valais, c'est souvent ne pas obtenir le diplôme ou la place de tes rêves... c'est faire face à la frustration et aux vexations. Les gens qui te disent bonjour uniquement quand tu es accompagnée par des blancs ou qui te regardent comme si tu avais tué leurs grands-parents alors que tu dis juste bonjour en souriant...

Être noire en Valais, c'est recevoir de jolis noms fleuris comme « bamboula » ou « macaque » et toujours te demander s'il t'arrive ce qu'il t'arrive parce que tu es noire.

Être une femme noire en Valais, c'est en avoir marre d'entendre parler de racisme et ne pas pouvoir détourner les yeux car au fond, Georges Floyd quelque part c'est aussi un peu toi.

Être noire en Valais, c'est toujours être l'étrangère même si on est suisse, c'est se faire traiter d'étrangère par les étrangers, c'est être un élève, un employé, un citoyen de seconde zone, partout et tout le temps. Justifie ton existence, ta présence, t'excuser d'être là, même si là, c'est chez toi. C'est prendre l'habitude d'être sur ses gardes dès que l'on sort de chez soi... Parce qu'on peut se faire insulter au magasin, au restaurant, à la boulangerie, dans la rue, pour rien...

Être noire en Valais, c'est voir sa maman se faire cracher dessus au visage dans la rue en pleine pandémie de covid, parce qu'être noire en Valais, c'est subir sans rien dire parce que si on dit quelque chose et qu'on se fâche, on ressemblerait trop à une noire en colère.

Être noire en Valais, c'est voir le racisme partout, tout le temps, sans que personne d'autre ne le voie. Être noire en Valais, c'est être seule, être triste, c'est être en colère.

Anonyme

TROIS HISTOIRES CONSTRUITES SUR LA BASE DE TÉMOIGNAGES

Les groupes de paroles organisés par la HES-SO Valais Wallis ont permis de faire ressortir de nombreux témoignages, lesquels ont été regroupés au sein de trois récits distincts. Ces histoires permettent de mettre en lumière les expériences vécues par ces individus en Valais. Ce procédé vise à assurer l'anonymat des victimes, mais également à offrir la possibilité à d'autres personnes ayant vécu des situations similaires de se reconnaître dans ces récits.

Histoire 1

« J'ai toujours peur qu'on ne me croie pas »

Depuis que je suis en Suisse, mes relations avec mes proches restés au pays se sont complexifiées. Venir en Suisse est perçu comme un signe de réussite, mais ça suscite aussi de la jalousie.

Les incompréhensions se multiplient. On attend de moi que je donne de l'argent, mais en même temps, lorsque je rentre chez ma famille, je me sens rejetée.

J'ai eu de la chance et j'ai trouvé un emploi temporaire dans la restauration. Le canton m'a octroyé un permis à court terme, un permis L. De ce fait, je ne pouvais par exemple pas avoir d'abonnement téléphonique, et je devais renouveler mon permis plus d'une fois par année. J'avais toujours la crainte de devoir retourner dans mon pays d'origine. Lorsque j'ai trouvé un travail fixe, personne ne m'a informée que je pouvais demander un permis plus stable, un permis de séjour. Je l'ai découvert par hasard et ça a changé ma vie, même si parfois je continue à craindre d'être renvoyée dans mon pays d'origine. En effet, si la vie me conduit à l'aide sociale, alors mon permis risque de ne pas être renouvelé. Je devrais trouver d'autres solutions pour avoir de l'argent. Ce qui devrait être une formalité est en réalité une épée de Damoclès toujours sur ma tête. Avec ce nouveau permis, j'ai plus de droits, mais pas les mêmes qu'une personne suisse.

Quand je suis arrivée, je ne parlais pas le français, j'ai trouvé tellement compliqué de comprendre le fonctionnement du système avec cette difficulté de la langue en plus. Ça fait maintenant plus de dix ans que j'habite dans la même ville. J'ai l'impression d'être bien intégrée dans mon environnement. J'ai rencontré de très bons amis et de très bonnes amies. Par contre, je n'ai pas le droit de voter, de donner mon avis sur les décisions qui sont prises et qui me concerneront directement. J'aimerais que ça change, j'aimerais pouvoir donner mon opinion.

J'ai été accusée à plusieurs reprises de vol. La première fois dans un grand magasin, où j'ai été fouillée devant tout le monde, sous les yeux de mes enfants, alors que rien n'indiquait que j'avais volé quoi que ce soit. Une autre fois, dans le cadre de mon travail, des personnes me voyant arriver devant une maison ont appelé la

police qui a contrôlé mes papiers et m'a interrogée sous la neige pendant presque une heure, refusant de croire que je faisais mon travail, même si mon nom et le logo de l'entreprise figuraient sur mon uniforme. Par la suite, les gens du quartier ont tout fait pour se faire pardonner, m'offrant du chocolat, mais le mal était fait et je n'ai pas mangé le chocolat. Depuis cette expérience, j'ai toujours peur qu'on ne me croie pas et qu'on m'accuse d'un larcin que je n'ai pas commis. J'ai aussi remarqué que j'étais plus souvent contrôlée que d'autres personnes, par exemple dans les transports publics. J'ai à chaque fois un sentiment de honte en voyant la personne en charge du contrôle des billets se diriger directement sur moi.

Depuis que je suis en Suisse, je n'ai pas revu ma famille restée au pays. Mes parents et proches ne peuvent pas obtenir un visa, les conditions sont trop exigeantes. À la naissance de mon premier enfant, j'ai dû me débrouiller seule, c'était difficile. D'ailleurs, mes enfants souffrent aussi de ça, ils me demandent souvent pourquoi leurs grands-parents et leurs proches ne peuvent pas venir leur rendre visite en Suisse. Comment je peux expliquer cette situation ?

Mes enfants sont scolarisés ici, en ville. Ils expérimentent également la différence, ils subissent la discrimination au quotidien. À l'image de mon fils qui se fait traiter de « sale noir » sur le terrain de foot. Pour leur éviter le plus de problèmes possibles, j'amène parfois un repas à l'école, pour faire découvrir notre culture aux autres élèves, mais ça ne suffit pas toujours. D'ailleurs, l'enseignante de ma fille ne me reconnaissait jamais, à chaque fois que je changeais de perruque, elle ne savait plus qui j'étais, et ce n'est pas la seule ! Ça m'arrive tout le temps en ville. Et lorsque les gens me reconnaissent, alors ils me demandent si ce sont bien mes cheveux ! Je les ai payés, donc oui, ce sont mes cheveux ! Je déteste répondre à cette question. De quoi je me mêle ?

Histoire 2**« Je ne suis pas victime de racisme, mais... »**

Dans mon pays, la minorité dont je suis issu est discriminée au quotidien. À l'école, notre histoire, notre langue, notre culture, nos besoins, notre existence sont ignorés, ou pire, dénigrés, au profit d'éloges à l'égard du groupe au pouvoir. Le corps médical et le système juridique et carcéral ne parlent pas notre langue. Tout repose sur le travail des interprètes, et sur la confiance que nous devons leur porter. J'ai vécu le racisme, la discrimination durant toute ma vie dans mon pays d'origine. On m'a toujours demandé d'être une autre personne que celle que je suis réellement. En arrivant en Suisse, j'ai été heureux d'observer que ce racisme ambiant n'est plus d'actualité. La Suisse est un pays multiculturel et tout le monde a le droit de s'exprimer.

Lorsque je suis devenu père, j'ai rencontré énormément de difficultés avec mon fils. Il n'avait pas d'office le même permis que moi. J'ai dû aller à Sion, puis à Berne, pour que mon fils obtienne lui aussi un statut de réfugié. Ça a été une vraie claque pour moi. Malgré tous mes efforts pour m'intégrer, toutes les cases que je m'efforçais de cocher, en travaillant, en payant mes impôts, en contribuant au fonctionnement de la société, j'étais un étranger et mon enfant aussi. Lui, il n'a rien demandé, il est né en Suisse, il se sent Suisse, il aime la Suisse, il ne parle jamais de notre pays d'origine comme étant son pays. Pourtant, il a un statut autant précaire que le mien ici. J'ai énormément culpabilisé de lui imposer ça. Je trouve aussi injuste qu'il ne soit pas traité comme les autres jeunes. Il rêve de faire l'armée et j'ai eu toutes les difficultés du monde à lui expliquer qu'il ne pourra pas la faire, puisqu'il n'a pas le permis adapté. J'ai vu la tristesse dans ses yeux.

Souvent, lorsque je rencontre de nouvelles personnes, on me pose la question d'où est-ce que je viens. J'ai envie de répondre de Suisse, mais ce n'est pas la réponse attendue. À chaque fois, ça me rappelle que les autres ne me considèrent pas vraiment comme l'un des leurs. Ça me donne l'impression de devoir prouver que je suis légitime d'être ici, de prouver que je suis capable, que je ne suis pas là pour profiter du système. Alors je travaille énormément, je m'investis dans ma communauté, je suis épuisé mais je n'ai pas envie de donner raison à leurs jugements. Bon... je dois bien le reconnaître, il y a aussi un peu d'orgueil de mon côté, je veux m'en sortir par moi-même... mais c'est difficile.

Quand j'ai trouvé un travail et que j'ai arrêté de toucher des aides de l'État, j'ai découvert une montagne administrative devant moi. Personne ne m'avait préparé à ça, ni expliqué le système, même pas l'assistant

social qui me suivait. Les factures ont commencé à pleuvoir et à s'accumuler: loyer, assurance maladie et tout le reste. J'ai mis plusieurs mois, plusieurs années, à comprendre comment ça fonctionnait. Et pourtant, je parle français couramment. Alors je me demande comment font les autres, les personnes qui doivent en plus apprendre la langue. Dans mon pays d'origine, il n'y a pas de factures, il n'y a pas d'assurances maladie, pas de subventions. Il n'y a rien. J'étais complètement perdu avec toute cette charge administrative et personne ne m'a donné un coup de main.

Il y a quelques semaines, mon fils s'est fait interpeller dans la rue. Il allait chez le médecin durant les heures d'école, c'était le seul horaire qui convenait à l'opticien qui s'occupe de mon fils. La police l'a arrêté sur le chemin et il a été longuement contrôlé.

C'est vrai que maintenant que j'y pense, j'ai également subi quelques discriminations, plus ou moins marquées. Lorsque nous avons emménagé dans notre quartier, nous avons reçu des menaces dans notre boîte aux lettres. C'est comme la semaine dernière, au travail, un client m'a répondu avec hargne «c'est pas comme chez vous ici, hein, il y a des règles à respecter». J'ai beau faire ce job depuis plusieurs années et savoir que je respectais parfaitement la procédure, cette simple phrase a remis en question toute ma légitimité à exercer ce métier et a lourdement entaché ma confiance en moi. Parfois, dans la rue, on croit que je suis arabe, peut-être à cause de ma barbe, et on me parle en arabe, alors que je ne suis pas arabophone du tout.

Une autre fois, pendant le covid, j'ai dû aller à l'hôpital. J'ai de l'asthme, j'étais donc une personne à risque. Après de très longues heures d'attente, l'infirmier m'a malgré tout demandé d'aller aux toilettes dans la zone réservée pour les personnes testées positives au test du covid. Je me demande, si j'avais été suisse, est-ce que j'aurais eu droit au même traitement? Je me suis posé la même question lorsque le club sportif de notre village que fréquentait mon fils, il y a de nombreuses années, et dont les frais d'inscription étaient pris en charge par sa marraine suisse, me demandait de payer chaque sortie. N'ayant pas bien compris l'arrangement avec sa marraine, j'ai payé, puis nous avons réalisé que tout avait été payé à double. Le club a tout fait pour ne pas devoir nous rembourser. Est-ce qu'il en aurait été de même avec une famille suisse?

Histoire 3**«À l'école, ils considèrent ça comme des jeux entre enfants»**

J'ai fui mon pays pour fuir la dictature qui y règne. Je viens d'un pays riche, avec du pétrole, de l'or, la mer, des merveilles culturelles, mais je ne pouvais plus vivre dans ce système totalitaire. Je suis contente d'être en Suisse.

Je suis très impressionnée par le système politique Suisse. Par contre, c'est parfois compliqué de parler de mon expérience aux gens autour de moi. On me demande souvent pourquoi le peuple, dans mon pays, ne se rebelle pas. Les gens n'ont pas vu les meurtres, les armes, les militaires, la violence dans les rues de ma ville lorsque nous essayions d'exprimer notre désaccord, les gens ne comprennent pas... je suis en colère quand on me pose cette question, mais je ne peux pas leur en vouloir, ils ne savent pas... J'ai laissé toute ma famille, tous mes proches pour venir me mettre en sécurité en Suisse. Les gens ne peuvent pas comprendre.

Dans mon pays, j'ai étudié à l'Université, j'ai obtenu un Bachelor, puis un Master, qui m'ont permis de réaliser une carrière et d'être reconnue dans le domaine de l'ingénierie. En arrivant en Suisse, mon parcours n'a pas été reconnu, j'ai dû réaliser de nombreux stages et reprendre une partie de mes études pour pouvoir travailler. En outre, en tant que femme musulmane, je porte le hijab. Celui-ci ne m'a jamais empêché de travailler, mais mon entreprise m'interdit de le porter pendant que je travaille, alors j'ai dû trouver une alternative pour cacher mes cheveux. Je porte un bonnet en hiver et un bandeau large en été. Pourtant, lorsque je rentre en fin de journée, je croise régulièrement une nonne catholique qui porte également un foulard. Je ne peux pas m'empêcher, à chaque fois de me demander si elle aussi rencontre ce type d'interdictions...

J'ai deux enfants, un garçon et une fille. Leurs récits me révoltent, ils n'ont rien demandé mais sont victimes de racisme régulièrement. À l'école, les camarades de ma fille l'isolent en lui disant «si on te touche, tu vas exploser». Ça ne va pas! Lorsque j'ai voulu aller en discuter avec l'enseignant, peu après notre arrivée, j'ai essayé de lui expliquer le problème, mais il considère ça comme des jeux entre enfants. Sans interprète, difficile de me faire comprendre et de la comprendre. J'ai l'impression que tout serait mieux allé si cette distance de la langue avait pu être comblée. Une autre fois, lorsque ma fille a voulu partir en excursion scolaire en Italie avec sa classe, elle n'a pas pu y aller pour des raisons liées à son statut de séjour.

Au foot, mon fils a été renvoyé séance tenante d'un entraînement parce que la facture n'a pas été payée. J'étais convaincu que la Croix-Rouge prenait ces frais en charge, un simple appel aurait résolu le problème. À la place, le club a préféré exclure mon enfant et le laisser seul sur le banc devant les vestiaires le temps que je vienne le chercher. Il ne retournera plus au foot, il s'est senti trop humilié. Pourtant c'est son sport préféré! Le foot, pourtant, parlons-en! Il y a quelques années, il s'est fait une vilaine entorse sur le terrain. Les conditions du domaine de l'asile nous imposent de nous rendre à une permanence spécifique plutôt que directement aux urgences. Mon fils a dû attendre plusieurs heures, il était encore si jeune! Pour que nous allions finalement aux urgences pour faire les contrôles nécessaires! J'ai trouvé ça très injuste!

Lorsque nous avons pu nous installer dans notre propre logement, nous étions heureux. Mais nous avons vite déchanté. Non seulement, il a été très difficile pour nous de trouver un appartement et, lorsqu'enfin nous avons trouvé, les conflits avec le voisinage ont débuté. On nous reprochait de faire trop de bruit durant la journée, même lorsqu'il n'y avait personne à la maison ce jour-là. Les odeurs de notre cuisine ont également été pointées du doigt. Il m'a fallu beaucoup de force pour aller au-delà de ces différends pour créer le lien avec mes voisins et voisines. À force de patience, certaines personnes, moins impliquées dans les réactions hostiles à notre rencontre, ont accepté de venir manger chez nous, une fois, puis deux. Je leur ai fait plein de petits plats de mon pays, pour qu'ils puissent goûter plusieurs saveurs. J'ai répondu à leurs questions et tout le monde a beaucoup apprécié. Le lendemain, je les ai même appelés pour leur demander si la digestion s'était bien passée. Ça les a fait rire. Depuis nous avons tissé des liens et d'autres voisins ont manifesté leur envie, leur curiosité, à participer à un tel repas. Pourtant, le couple qui vit sur le même pallier que nous ne cesse de nous importuner encore, nous ne savons pas comment faire. Malgré cette harmonie retrouvée dans notre immeuble, je sais que certaines personnes discutent dans notre dos, notamment quand elles me voient sortir avec mes habits de fête. Dans ma culture, c'est important d'être apprêtée à certaines occasions, mais ici, j'ai l'impression qu'on me juge: je dépense l'argent qu'on me donne dans des futilités. Mais pour moi, c'est important et cela fait partie de mon identité. Et je ne dois pas y renoncer, n'est-ce pas?

AGIR ENSEMBLE CONTRE LE RACISME

END
RACISM

La lutte contre le racisme nécessite une approche concertée et proactive impliquant des mesures tangibles et la promotion d'un changement culturel. Les recommandations suivantes sont conçues pour guider les acteurs institutionnels valaisans dans la mise en place de mesures concrètes.

1. RÉCOLTER DES CHIFFRES ET DES DONNÉES

Il est nécessaire de chiffrer la discrimination afin de légitimer et d'orienter les mesures de lutte contre le racisme. Aller au-delà des statistiques d'actes racistes en tentant d'évaluer les conséquences concrètes sur la société, par exemple en analysant l'impact des discriminations sur la présence au travail, sur les coûts de la santé, et sur d'autres domaines. Une piste serait de s'inspirer de l'exemple du canton de Neuchâtel, où un questionnaire est régulièrement déployé au sein de l'administration.

2. NOMMER LE RACISME, NE PLUS EN FAIRE UN TABOU

Les autorités doivent dénoncer ouvertement les actes racistes et nommer ce qui n'est plus admissible. Par exemple, en utilisant le terme « racisme » dans les discours officiels. Également en intégrant cette notion dans les formations continues ou encore dans le programme scolaire. La nécessité d'accroître la présence du terme et de la thématique dans les manuels scolaires et dans les écoles est par ailleurs soulignée par la CFR¹.

3. RECONNAÎTRE QUE LE RACISME N'EST PAS UN PROBLÈME LIÉ À L'INTÉGRATION

Les personnes parfaitement intégrées, voire naturalisées ne sont pas à l'abri du racisme. Il est crucial de comprendre que le racisme va au-delà des notions d'intégration. À titre d'exemple, de nombreuses personnes ayant obtenu la nationalité font fréquemment face à des questions telles que : « Mais d'où viens-tu, vraiment ? ». Cela est particulièrement vrai pour les personnes d'ascendance africaine, qui se voient souvent ramenées à leur couleur de peau, la question suggérant parfois qu'elles n'ont pas leur place en Suisse.

4. DONNER LA PAROLE AUX PERSONNES CONCERNÉES – CRÉER DES PARTENARIATS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'écoute et la prise en compte des voix des personnes touchées par le racisme est essentielle. Afin d'élaborer des politiques et des mesures efficaces, il est crucial d'établir une collaboration active avec ces personnes qui, par leur expérience, peuvent apporter une plus-value nécessaire.

Cela implique une coopération avec des organisations de la société civile engagées dans la lutte contre le racisme, ceci afin de favoriser le partage d'idées, de ressources et de bonnes pratiques.

Il est également nécessaire d'impliquer les communautés étrangères dans ces initiatives afin de garantir une approche participative qui prend en compte les besoins spécifiques de ces communautés.

¹ Affolter Simon, Sperisen Vera, Racisme et représentation de la diversité sociale dans les manuels scolaires, étude commandée par la Commission fédérale contre le racisme, Aarau : 2023, www.ekr.admin.ch/publications/f107/1380.html, consulté le 16.01.2023

5. SENSIBILISER ET FORMER

Une piste d'action supplémentaire est la sensibilisation et la formation des personnes dans différents domaines.

5.1 Formation des Médias

- Mettre en place des programmes de sensibilisation et de formation pour les journalistes afin de promouvoir une couverture médiatique équilibrée, respectueuse et non discriminante.
- Encourager la diversité au sein des rédactions pour refléter une variété de perspectives et de cultures.

5.2 Administration publique

- Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation pour le personnel des administrations publiques, mettant l'accent sur la diversité, l'inclusion et l'équité.
- Établir des politiques et des chartes promouvant la diversité au sein des institutions publiques afin de garantir un traitement équitable pour tous.

5.3 Éducation

- Intégrer des modules sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre le racisme dans la formation des enseignants et des éducateurs sociaux.
- Organiser des ateliers et des séminaires pour sensibiliser les élèves aux questions de racisme, de préjugés et de diversité.
- Mettre en place des programmes de lutte contre le harcèlement scolaire qui intègrent spécifiquement la sensibilisation au racisme.

6. DÉFINIR LE RACISME ET LES PROBLÉMATIQUES QUI LUI SONT LIÉES

Selon le rapport de la HES-SO², pour certaines personnes, il est difficile de se rendre compte que des actes, des propos ou encore des situations peuvent être considérées comme racistes. Ce constat ressort notamment de 68 témoignages écrits provenant du milieu scolaire où certains élèves pensaient être victimes de racisme alors qu'il s'agissait de harcèlement scolaire comme évoqué au début de ce rapport.

Un défi majeur réside aussi dans la sensibilisation des personnes non directement concernées et dans l'aide aux potentielles victimes pour qu'elles prennent conscience de leur situation.

7. METTRE EN PLACE UN GROUPE DE TRAVAIL INTERINSTITUTIONNEL

Pour terminer, une mesure qui aurait une portée significative consisterait à établir un groupe de travail interinstitutionnel dédié à toutes les formes de discrimination. Ce groupe réunirait divers acteurs étatiques actifs notamment dans l'enseignement, l'intégration, l'asile et la lutte contre les différentes discriminations. Ce groupe de travail, qui pourrait prendre la forme d'une commission contre toutes les discriminations, favoriserait la création de synergies et la mise en œuvre de projets et d'actions visant à combattre toutes les formes de discrimination.

En adoptant ces recommandations, les autorités valaisannes peuvent jouer un rôle crucial dans la construction d'une société ouverte, inclusive et tolérante.

CONCLUSION

Durant l'année 2022, 27 situations d'expériences de racisme ont été traitées par le BECR en Valais. Cinq personnes supplémentaires se sont adressées au BECR sans avoir donné de suite. En 2023, 59 personnes se sont annoncées auprès du BECR et 47 consultations ont eu lieu. Cette augmentation du nombre de cas traités est un indicateur de la nécessité de communiquer sur le racisme au sein de la population. Cela démontre l'effet positif de la campagne de recensement et prouve qu'il est essentiel de maintenir des actions publiques qui parlent et font parler du racisme.

Ce rapport le montre, le racisme est un défi transversal, qui touche tous les lieux de vie, du voisinage au centre commercial, en passant par l'école, le travail et l'administration. La lutte contre le racisme concerne ainsi tous les acteurs institutionnels et ceux de la société civile. Le racisme ne se résume pas à des actes directs et violents. Il existe au quotidien, souvent à travers une répétition et une accumulation de paroles et d'actes en apparence banals qui peuvent entraîner des discriminations et des souffrances. Il est essentiel que chacun d'entre nous s'engage activement dans cette lutte, en éduquant, en sensibilisant et en travaillant ensemble.

GLOSSAIRE – DÉFINITIONS SELON LE SLR

Le racisme

Le racisme désigne au sens strict l'idéologie selon laquelle les êtres humains sont classés dans des groupes prétendument naturels et hiérarchiquement ordonnés appelés « races », sur la base de caractéristiques physiques et de leur appartenance ethnique, nationale ou religieuse réelle ou supposée.

Les êtres humains ne sont pas considérés ni traités comme des individus, mais comme des membres d'une « race » auxquels sont attribuées des caractéristiques morales, culturelles ou intellectuelles collectives, jugées immuables.

Communément, on entend par racisme la hiérarchisation – souvent non délibérée, voire non consciente – de personnes ou de groupes de population qui est ancrée dans les structures ou les dynamiques sociales et les institutions, et induit ou entretient des rapports de domination, des situations d'exclusion et des privilèges. Cette hiérarchisation n'a pas nécessairement de fondement idéologique.

Le racisme ne s'exprime pas seulement à travers des actes (malveillants) : il a également des origines historiques, sociales et culturelles, et s'explique par son enracinement dans les structures sociales. Il s'agit donc d'un problème de société qui doit être abordé et traité comme tel.

Le racisme se manifeste par :

- des préjugés, des stéréotypes ou des agressions,
- des formes de discrimination institutionnelle et structurelle, et de discrimination directe ou indirecte,
- des infractions à caractère raciste (crime de haine / *hate crime*),
- des propos ou des écrits incitant à la violence, à la haine ou à la discrimination (discours de haine / *hate speech*).

En Suisse, la norme pénale antiraciste (art. 261bis CP) punit les actes racistes qui consistent à nier publiquement, de manière explicite ou

implicite, la dignité humaine et le droit à l'égalité de certaines personnes en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion. L'infraction est fondée uniquement si l'acte est commis publiquement (en dehors du cadre privé). La politique étatique de lutte contre le racisme ne saurait se limiter aux actes légalement répréhensibles. Elle implique l'adoption d'une approche globale incluant des mesures de prévention et de sensibilisation, ainsi que l'éradication du racisme structurel et institutionnel.

« Race »

La « race » est une construction sociale qui cherche à définir et/ou à légitimer l'appartenance ou la non-appartenance d'une personne à un groupe ou à une population.

Avec ce terme emprunté aux sciences naturelles, les inégalités socio-économiques, culturelles ou religieuses sont considérées comme biologiquement établies, les différences physiologiques, génétiques, sociales, culturelles, symboliques et intellectuelles étant invoquées pour justifier l'exclusion de certains individus et le refus des droits fondamentaux et de la dignité humaine.

Le terme « race », bien que n'ayant pas de validité scientifique, correspond toutefois à un critère de discrimination établi par les traités internationaux. C'est pourquoi il reste usité dans la législation de la majorité des pays, y compris dans la législation suisse (art. 8 Cst., art. 261bis CP).

L'utilisation de cette notion pose moins problème dans les pays anglophones, notamment aux États-Unis, où la « race » est considérée comme une construction sociale (racialisation).

À ce jour, aucune alternative ou formulation englobant toutes les caractéristiques associées à la notion de « race » (ethnie, origine, etc.) qui permettrait de garantir le même niveau de protection contre la discrimination raciale n'est parvenue à s'imposer.

Racialisation

En référence à l'usage anglo-saxon du terme race (construction sociale), on entend par « racialisation » le processus de classification des individus dans des groupes hiérarchiquement ordonnés en fonction de caractéristiques réelles ou qui leur sont attribuées. Employé pour souligner l'historicité et la construction sociale de la « race », ce terme permet un report de l'attention d'une réalité supposée vers l'acte discriminatoire.

Discrimination raciale

La discrimination raciale désigne tout acte ou pratique qui, au nom d'une particularité physique, de l'appartenance ethnique ou religieuse ou d'une caractéristique culturelle – réelles ou supposées –, discrimine une personne de manière injustifiée, l'humilie, la menace ou met en danger sa vie ou son intégrité corporelle. Contrairement au racisme, la discrimination raciale ne repose pas nécessairement sur des présupposés idéologiques.

Discrimination directe

Il y a discrimination directe lorsqu'une personne est, pour un motif illégitime, moins bien traitée qu'une autre se trouvant dans une situation analogue.

Discrimination indirecte

On est en présence de discrimination indirecte quand des lois, des politiques ou des pratiques aboutissent, en dépit de leur apparente neutralité, à une inégalité de traitement illicite de certaines personnes ou groupes de population.

Discrimination multiple

Il y a discrimination multiple lorsque celle-ci se fonde sur plusieurs critères à la fois (p. ex. une particularité physique ou l'appartenance religieuse combinée au genre, à l'identité ou l'orientation sexuelle, à la classe sociale, à un handicap ou à toute autre caractéristique).

Discrimination intersectionnelle

Il y a discrimination intersectionnelle lorsque plusieurs formes d'exclusion interagissent et engendrent une discrimination qui, sans cette interaction, ne se produirait pas. Les cas, complexes, de discrimination intersectionnelle sont difficiles à recenser en Suisse en raison de son approche sectorielle de la protection contre les discriminations.

Discrimination institutionnelle / racisme institutionnel

Il y a discrimination institutionnelle lorsque les pratiques ou les réglementations des institutions ou des organisations touchent certaines personnes ou certains groupes en particulier, avec pour effet de les rabaisser et de les exclure. Une telle situation s'observe par exemple lorsque l'État n'assume pas son devoir de protection et d'assistance de la même manière à l'égard de tous les groupes de population. Le fait qu'une institution ne protège pas suffisamment ses collaborateurs/collaboratrices et son public cible contre les discriminations (formulation de directives et de sanctions, mise en place de formations spécifiques, sécurisation des processus de travail) constitue également un cas de discrimination institutionnelle.

Discrimination structurelle / racisme structurel

La notion de discrimination structurelle désigne une forme d'exclusion et de discrimination d'un groupe donné qui, s'étant progressivement développée dans la société et étant considérée comme « normale », n'est pas forcément remise en cause ni même perçue par ceux qui la pratiquent. À cela s'oppose le privilège structurel, à savoir le fait, pour les groupes majoritaires ou dominants, de bénéficier d'avantages dont ils n'ont pas conscience, ceux-ci étant considérés comme « naturels » (aux États-Unis, white privilege ou « privilège blanc »). Le racisme structurel peut aussi désigner des conceptions du monde et de l'être humain forgées dans le contexte de la tradition, la socialisation et l'éducation qui influent inconsciemment sur nos valeurs, opinions et actes. Ces biais implicites (implicit bias) sont tellement établis qu'ils ne peuvent être atté-

nués par la simple mise en œuvre de mesures ponctuelles et individuelles. Une remise en cause permanente des structures sociales est nécessaire pour identifier les discriminations liées à ces biais et les combattre.

Profilage racial / « délit de faciès »

Le profilage racial, plus communément appelé « délit de faciès », désigne le fait, pour les forces de l'ordre ou de sécurité de contrôler une personne non pas en raison d'un comportement suspicieux, mais d'une particularité physique, d'une appartenance ethnique ou religieuse (supposée), ou encore d'une caractéristique culturelle (langue, nom).

Racisme anti-Noirs

Le racisme anti-Noirs (ou racisme à l'égard des personnes noires) désigne une forme de racisme liée spécifiquement à la couleur de la peau ou à des caractéristiques physiques. Les critères de racialisation de ces personnes sont visibles et immuables: l'individu est réduit à son apparence physique, les autres caractéristiques de la personnalité telles que l'appartenance

« Ethnique » ou religieuse, l'origine, le niveau d'éducation ou le statut socio-économique étant reléguées au second plan. Le racisme anti-Noirs puise ses origines dans l'idéologie raciste des XVIII^e et XIX^e siècles, qui a servi à justifier le colonialisme et l'esclavage. Ce passé colonial et esclavagiste a laissé des traces profondes dans le regard porté sur les personnes noires.

Racisme anti-Musulmans

La notion racisme anti-Musulmans désigne une attitude de rejet envers les personnes qui déclarent être musulmanes ou sont perçues comme telles. Le racisme anti-Musulmans repose sur une conception du monde (idéologie) qui oppose le « nous » et « l'autre », repose sur les images déformées et les stéréotypes négatifs développés au cours de l'histoire (incarnation de l'Arabe comme ennemi, orientalisme, croisades) et invoque l'idée d'une « guerre des civilisations ».

Antisémitisme / hostilité à l'égard des personnes juives

L'hostilité à l'égard des personnes juives s'exprime par une attitude de rejet envers les personnes qui se déclarent juives ou qui sont perçues comme telles. La notion d'antisémitisme est employée de nos jours comme terme générique et parfois comme un synonyme pour toutes les formes d'attitudes et d'opinions anti-juives. L'antisémitisme représente un phénomène spécifique au sein du racisme car, se fondant sur une appartenance religieuse (caractéristique propre à l'hostilité à l'égard des Juifs, à l'antijudaïsme), il vise une appartenance ethnique (caractéristique propre à l'antisémitisme). L'antisémitisme repose sur une vision du monde (idéologie) opposant Nous et les Autres, qui trouve son expression dans des discours conspirationnistes et se caractérise par des images déformées et des stéréotypes négatifs du « Juif » qui se sont développés au cours de l'histoire.

Antitsiganisme

Apparu dans les années 80, l'antitsiganisme est une notion construite par analogie à celle d'antisémitisme qui désigne les opinions hostiles et stéréotypées à l'encontre des personnes et groupes estampillés « tsiganes » (Yéniches, Roms, Sintés et Manouches, etc.).

POUR ALLER PLUS LOIN**Institutions**

Service de lutte contre le racisme — SLR
www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb.html

**Commission fédérale contre le racisme — CFR**

www.ekr.admin.ch/home/f100.html

**Bureau d'écoute contre le racisme en Valais — BECR**

www.croix-rouge-valais.ch/organisation-aide/bureau-ecoute-contre-racisme-227.html

**Rapports**

Racisme structurel en Suisse: un état des lieux de la recherche et de ses résultats
www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/commandes-et-publications/grundlagen-studie-zu-strukturellem-rassismus-in-der-schweiz-2022.html

**Enquête sur le vivre ensemble 2022**

www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/vivre-ensemble-suisse.html

**Racisme et représentation de la diversité sociale dans les manuels scolaires — CFR**

www.ekr.admin.ch/publications/f107/1380.html

**Rapport du Réseau de centres de conseil pour les victimes de racisme — 2022**

www.ekr.admin.ch/pdf/230606_human-rights_Rassismusbericht_2022_fr_web.pdf

**Médiat**

Heidi.news — « Racisme, la Suisse en flagrant déni »
www.heidi.news/explorations/racisme-en-suisse-un-flagrant-deni

**Podcasts**

RTS — « Boulevard du village noir »
www.rts.ch/decouverte/14378557-boulevard-du-village-noir.html



SLR — « Parlons-en! 20 voix sur le racisme »
www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/commandes-et-publications/podcast.html

IMPRESSUM

Edition: Service de la population et migration (SPM) | Bureau cantonal de l'intégration (BCI)

Rédaction: Bureau cantonal de l'intégration (BCI)

Relecture: Carole-Nourah Diaby (SPM) | Ludovic Vérolet (BECR)

Graphisme et mise en page: Forme, Sion

Impression: Nova Print Color SA


Sion, mars 2024

Service de la population et des migrations

Avenue de la Gare 39
CH-1950 Sion

spm-integration@admin.vs.ch
www.vs.ch/web/spm/integration



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Service de lutte contre le racisme SLR



Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la population et des migrations
Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für Bevölkerung und Migration

 SION



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS